

Le Point d'Appui Associatif



c'est **QUOI** ?



C'est une aide à la communication par la conception d'imprimés et de communiqués.

pour **QUI** ?



Pour l'ensemble des associations* Loi 1901 du territoire de Coeur d'Ostrevent ayant souscrit à la convention et au règlement intérieur du Point d'Appui Associatif.

Ce dispositif est pris en charge par la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent.



* à condition que ses actions ne soient ni religieuses, ni syndicales, ni politiques.

Aide à la communication



Aide à la conception d'imprimés et de communiqués (affiche, flyers....).

Relieuse, photocopieuse...
(suivant un quota défini par trimestre).

- 250 A4/A3 noir & blanc
- 100 A4 couleur
- 30 A3 couleur



Accès internet.



CONTACT

POINT D'APPUI ASSOCIATIF
Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent
Pôle de Cohésion Sociale

5 rue Moriez - 59490 Somain
Tél : 03.61.29.70.05

bover@cc-coeurdostrevent.fr